

Image not found or type unknown



## Séparation amiable et garde enfants avec jugement établie

Par **perinot caroline**, le **11/09/2017** à **14:25**

Bonjour je suis séparé du père de mes enfants on est passé en jugement il y a presque 1 an pour la garde mais nous n'avons pas fait signifier le jugement, combien de temps avons nous pour faire signifier un jugement ? Et si jamais l'un des parents ne ramène pas les enfants peut on faire appliquer le jugement sachant qu'il n'est pas signifié ? Merci de vos réponses